

COMPAGNIE DES MINES DE GAR'ROUBAN

ANTÉCÉDENTS

Étude de M^e MARÉGIANO, notaire à Oran.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.
(*Courrier de Tlemcen*, 20 juin 1890)

Suivant deux exploits, l'un de Cabaud, huissier à Tlemcen, en date du cinq juin 1890 et l'autre de Coste, huissier à Marseille, en date du sept du même mois, tous deux enregistrés, — MM. GIRAUD (Jules) et GIRAUD (Alphonse), négociants associés, demeurant à Oran, rue d'Orléans, ont fait notifier, à :

1° Madame Zélie PARAPH, épouse de M. Alphonse DE GUÉRIN DU CAYLA, consul du Pérou à Marseille, demeurant ensemble à Marseille, rue Sylvabelle, n° 125 ;

2° M. Alphonse DE GUÉRIN DU CAYLA, sus-nommé, qualifié et domicilié ;

3° Et à M. LE PROCUREUR DE LA LA RÉPUBLIQUE près le tribunal civil de Tlemcen, y demeurant,

L'extrait d'un acte fait au greffe du tribunal civil de Tlemcen le 13 mai 1890, enregistré, constatant le dépôt fait à ce greffe par M^e MARÉGIANO, notaire à Oran, de l'expédition d'un contrat reçu par lui le cinq mai 1890, enregistré, aux termes duquel M. Alphonse de Guérin du Cayla susnommé, qualifié et domicilié, a vendu à MM. Giraud (Jules) et Giraud (Alphonse), tous deux aussi, susnommés, qualifiés et domiciliés, moyennant 24.207 fr. 86.

Le tiers indivis des immeubles ci-après désignés situés à Gar-Rouban, subdivision de Tlemcen, et département d'Oran, comprenant, à savoir :

Premièrement. — La Concession des mines, de plomb argentifère, dites Mines de Gar-Rouban, résultant d'un décret du chef de l'État en date du seize Juin 1856 ; renfermant une étendue superficielle de trente-trois kilomètres carrés et limitée conformément au plan annexé au décret précité.

Ensemble le tiers indivis de toutes les dépendances des dites mines, immeubles, constructions, galeries, puits, ; bassins servant de réservoirs et jardins fruitiers et potagers ainsi que de tous immeubles par destination, matériel et outillage appartenant aux dites mines.

Deuxièmement. — Et un terrain domanial d'une contenance de quatre-vingt-seize, hectares, vingt-trois ares, cinquante centiares, sis au lieu-dit Gar-Rouban et enclavé dans le territoire de la tribu des Beni-Bou-Saïd.

Afin que les sus-nommés n'en ignorent et aient à prendre sur les tiers indivis des dits immeubles, dans le délai de deux mis, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils aviseront, avec déclaration que faite pas eux de ce faire dans le dit délai, le dit tiers indivis passera entre les mains des acquéreurs libres et affranchis de toutes hypothèques de la dite du nature.

Avec déclaration en outre à M. le Procureur de la République que les précédents propriétaires connus de l'acquéreur indépendamment des vendeurs, sont :

1° La société Robert Dervieu et Compagnie ¹ ;
2-Le Domaine de l'État.

Et que tous ceux du chef desquels, il pourrait être requis des inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus des acquéreurs, ceux-ci feraient publier la dite notification conformément à l'avis du Conseil d'État du 9 mai 1807, approuvé le premier juin suivant.

Pour extrait,
Signé : MARÉGIANO.

CONSTITUTION

Constitution de société
Cie des mines de Gar'Rouban
Capital : 2.000.000 fr.
Siège social : Alger, bd de France, n° 1
(*L'Écho d'Alger*, 30 juillet 1926, pp. 5 et 6)

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale nomme comme premiers administrateurs pour une durée venant à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur l'approbation des comptes du cinquième exercice social, dans les termes de l'article 16 des statuts.

MM. de Peyerimhoff de Fontenelle, industriel, demeurant à Paris, 35, rue Saint-Dominique. Né à Colmar. le 19 septembre 1871, de nationalité française.

M. Louis de Maniquet-Vaubert ², industriel, demeurant à Paris, 7, rue Magdebourg. Né à Lyon. le 18 janvier 1875, de nationalité française.

M. Laurent Schiaffino, armateur, demeurant à Alger, 1 boulevard de France. Né à Alger. le 22 janvier 1895, de nationalité française.

M. Théodore Ansbacher, industriel, demeurant à Paris, 104, avenue Henri-Martin. Né à Furth, le 12 juillet 1871 [† Auschwitz, 18 avril 1944], de nationalité française.

M Archambault Boson de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, industriel, demeurant à Paris, 11 *bis*, avenue Charles-Floquet. Né à Paris, le 20 juillet 1867, de nationalité française.

[Tous de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium)]

M. Frédéric Ledoux, industriel [dir. gén. Peñarroya], demeurant à Paris, 36, rue Guynemer. Né à Alais, le 30 septembre 1873 [† 1970], de nationalité française.

Les dits administrateurs ont déclaré accepter ces fonctions.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale nomme M. Adolphe (Eugène-Jean), officier d'Académie. directeur honoraire de la succursale de la Banque de l'Algérie, demeurant à Alger rue Richelieu, n° 17 *bis*, commissaire vérificateur pour faire un rapport à l'assemblée générale ce conformément à l'article 34 des statuts, sur les comptes du premier exercice et la situation de la société.

M. Adolphe, présent à la réunion, a déclaré accepter les dites fonctions de commissaire.

¹ Robert-Alexandre-Claude Dervieu : ancien administrateur des [Mines de Kef-Oum-Theboul](#).

² Louis de Maniquet-Vaubert (1875-1932) : directeur général de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium). Voir [encadré](#).

Félix Kalck,
sous-directeur de l'Office du gouvernement général de l'Algérie,
L'Algérie, un siècle de colonisation française,
Éd. Notre domaine colonial, 94, quai de la Victoire, Paris, 1930

État des Principales Concessions de Mines

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DU MINÉRAI	PRODUCTION EN TONNES		NOMBRE D'OUVRIERS	
		En 1913	En 1927	En 1913	En 1927
DÉPARTEMENT D'ORAN					
Gar Rouban	Plomb	»	22	»	141

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1930, p. 692)

M. Bérenguer (Alès, 1928), à la Compagnie des mines de Ghar'Rouban, par Marnia, Oran.

AEC 1951. — Compagnie des mines de Ghar'Rouban, 1, boulevard Anatole-France, Alger, et 86, rue Saint-Lazare, Paris [= Schiaffino, Phosphates de Constantine...]. — 1926. — 8 millions de fr. — Galène [plomb].
